

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 32 (1906)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. — BANQUET.

Suivant le programme, le banquet qui suivit la séance fut servi à 12 h. 1/2 et trente-quatre membres y participèrent.

M. le Président ouvre la série des toasts.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et salué tout spécialement les membres externes, il donne lecture de son rapport sur la marche de la Société, dont nous donnons ci-après un court résumé :

Le nombre des membres de la Société était le 21 janvier 1906 de 141, dont 85 internes et 56 externes; 20 seulement font partie de la Société suisse. Nous avons eu malheureusement un décès à enregistrer, celui de M. Melchior Humbert, entrepreneur à Payerne. Un article nécrologique lui a été consacré dans le *Bulletin technique*¹.

Depuis la dernière assemblée générale (15 janvier 1905) il a été tenu quatorze séances, dans lesquelles les sujets suivants ont été traités :

1^o Communication sur le projet de raccordement du Pré d'Alt aux Places, comportant la création d'une nouvelle rue débouchant à l'ancien emplacement du Strambino.

2^o Communication sur la distribution d'eau de Saanen et les travaux exécutés à Adelboden. (Voir *Bulletin technique* des 25 juin et 10 juillet 1904, pages 252 et 268, et du 10 mai 1905, page 120).

3^o Communication sur la création d'une section des machines aux Arts et Métiers et l'Exposition des outils. (Voir *Bulletin technique* du 25 décembre 1905, page 306).

4^o Communication sur les perfectionnements apportés à l'éclairage au gaz. (Voir *Bulletin technique* du 25 décembre 1905 page 306).

5^o Communication sur le régime des basses eaux 1904-1905. (Voir *Bulletin technique* du 10 juin 1905, page 147).

6^o Communication sur les constructions projetées pour le tir cantonal. (Voir *Bulletin technique* du 25 avril 1905, page 111).

7^o Communication sur les conduites d'eau avec joint au mastic d'asphalte.

8^o Communication sur le projet de reconstruction du village de Neirivue. (Voir *Bulletin technique* du 10 août 1905, page 185).

9^o Communication sur le béton armé système « Habrich » et « ferro inclave ».

10^o Communication sur le projet de pont intercantonal sur la Singine à Guggersbach.

11^o Communication sur le projet de dégagement de l'avenue de la gare, derrière le Terminus.

12^o Communication sur le projet d'aménagement de la partie de la ville de Fribourg comprise entre le chemin de fer et l'avenue de la Gare.

13^o Communication sur le projet de pont suspendu, élaboré en 1825, par le général Dufour, alors colonel.

En outre, la Société s'est occupée de différentes questions administratives, entre autres :

a) Convention pour la remise en dépôt au Musée industriel d'une partie de notre bibliothèque.

b) Confabulation sur les projets de ponts à Fribourg et sur la traversée de la ville de Fribourg par un chemin de fer.

c) Confabulation sur le « Tilleul » de Fribourg.

La Société a fait en 1905 deux courses : l'une eut lieu le 30 avril, à Flamatt ; elle avait pour but l'examen des travaux de la ligne de chemin de fer Flamatt-Laupen-Gümmenen. (Voir *Bulletin technique* du 25 juin 1905, page 160). L'autre excursion a été faite les 20-21 mai au Simplon, avec nos collègues des cantons de Vaud et de Berne.

Ces deux courses ont été très fréquentées, et les membres qui y ont pris part sont unanimes à déclarer qu'elles ont été très instructives et intéressantes.

La Société décide de faire en 1906 une grande course à Milan, par le Simplon, pour visiter l'Exposition nationale qui aura lieu cette année dans cette ville.

¹ Voir N° du 10 août 1905, page 195.

En terminant, le Président adresse quelques exhortations à l'assemblée sur la nécessité de travailler un peu plus pour l'intelligence et d'assister plus nombreux à nos séances :

Grâce à l'activité et au dévouement d'un certain nombre de membres, notre Société a continué sa marche normale. Les séances ordinaires pourraient être plus fréquentées par les membres internes, surtout qu'elles n'ont lieu que tous les quinze jours et pendant cinq à six mois de l'année seulement. Quant aux assemblées générales, elles devraient compter au moins tous ceux qui assistent au banquet !

D'autres orateurs se sont encore fait entendre :

M. Crausaz, ingénieur, remercie M. Gremaud, président, d'avoir bien voulu conserver la présidence de la Société ; il lui exprime la reconnaissance de celle-ci pour son dévouement et son zèle infatigable. L'orateur fait ensuite l'historique de la Société et fait remarquer qu'il ne reste plus actuellement que deux membres fondateurs ; ce sont M. Gremaud, notre président actuel, qui a si puissamment contribué à la prospérité de notre chère Société, et M. Crausaz, ingénieur.

M. le professeur Girard prend ensuite la parole. Il soutient la thèse, souvent déjà défendue par lui, que l'on peut acquérir une haute culture intellectuelle sans étudier préalablement le latin et le grec. Appelé à faire partie de la division qui discutait l'enseignement du latin au congrès de Mons (Belgique), M. Girard relève le fait que les partisans des langues mortes n'y ont pas réfuté avec succès les arguments qui leur étaient opposés.

Ont encore pris la parole : MM. Bise, commissaire général ; Maurer, ingénieur ; Ferrini, entrepreneur à Payerne ; Genoud L. directeur, et J. Clément, ingénieur.

CONCOURS

Bâtiment scolaire de Reconvilier.

La municipalité de Reconvilier ouvre un concours, entre les architectes suisses ou domiciliés en Suisse, pour l'étude d'un bâtiment scolaire destiné à des classes primaires mixtes, et pour celle d'une halle de gymnastique, à construire aux abords du dit bâtiment.

Le bâtiment n'aura qu'un rez-de-chaussée et deux étages, contenant : 12 salles d'école pour 50 élèves chacune, loge de concierge, salle des maîtres, local pour musée, W.-C. et lavabos ; dans les combles : logement du concierge (3 chambres, cuisine et dépendances). La salle de gymnastique aura 250 m² de surface.

Les projets devront être remis au Bureau municipal de Reconvilier pour le 6 avril 1906 au soir. Le jury se compose de MM. Béguin, architecte, à Neuchâtel ; Baumgart, architecte, à Berne ; Wulffleff, architecte, à Fribourg. Une somme de 1200 fr. est mise à la disposition du jury pour être répartie en primes entre trois projets au maximum. Après le jugement, les projets seront exposés publiquement pendant 8 jours. En principe, l'élaboration des plans définitifs et la direction des travaux seront confiés à l'auteur du projet classé premier ; cependant la Municipalité se réserve toute liberté à cet égard.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offre d'emploi.

Un ingénieur-électricien, de tout premier ordre, connaissant parfaitement l'allemand, est demandé pour le poste de chef de la Section électrique à la direction des Travaux publics d'un Gouvernement d'un Etat américain. Appointements : Fr. 20 000 par an, frais d'aller et de retour remboursés ; contrat de trois ans. (Installation hydro-électrique, captation de force pour éclairage, transport, etc.).

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.